



ESCADRON 766 ROBERVAL

C.P. 8

G8H 2N4

Tél. 418-275-9766

Courriel : 766aviation@cadets.gc.ca

Site web : <http://www.escadron766.ca>

Lettre aux parents
20 septembre 2019

Aux Parents / Tuteurs

Survie d'automne 2019

La fin de semaine de survie aura lieu les **18-19-20 octobre 2019** et se déroulera au Club Tobo-Ski de la ville de St-Félicien, 500 Rang Petit, Saint-Félicien, Qc, G8K 2P8. Le but de la survie est d'apprendre aux cadets à se débrouiller en forêt. Ces journées serviront à donner l'instruction aux cadets de façon théorique et pratique en simulant une situation de survie (contrôlée) ce qui nous permet de faciliter l'apprentissage des objectifs spécifiques de chacun des niveaux.

Pour le départ, vous devez venir porter votre enfant à l'escadron le vendredi 18 octobre à 18h00. Le retour se fera dimanche 20 octobre à 14h30.

Vous trouverez en pièce jointe une liste de matériel ainsi qu'une feuille d'autorisation et de limitations à remplir pour cette activité. Chaque cadet devra avoir en sa possession ce coupon à l'arrivée sur les lieux.

Veuillez prendre note que si votre enfant prend des médicaments qui lui sont prescrits, ceux-ci devront être remis à l'officier désigné. La médication sera remise selon l'ordonnance médicale.

IMPORTANT : Les cadets devront avoir en leur possession, leur carte d'assurance maladie et leur feuille d'autorisation et de limitation/médications ainsi que la liste de matériel à l'arrivée à l'escadron. Vous trouverez ces feuilles en annexe à cette lettre. Ceci est leur passeport pour la fin de semaine.

En cas d'urgence lors de la fin semaine, vous pourrez nous rejoindre en tout temps au (418) 618-7206 Capt Allard.

Pour toutes questions, vous pouvez vous présenter à l'administration les vendredis soir entre 18h30 et 20h30 ou appeler au (418) 618-7206.

Le Commandant,

Capitaine Sébastien Allard

PROTÉGÉ A

Annexe A
1086-20 (O Coord)
20 Septembre 2019

Autorisation et limitations/médications

Afin de pouvoir offrir à vos enfants le plus de sécurité possible, nous vous demandons de compléter cette section.

J'autorise _____ à participer à l'activité de survie
(nom du cadet en lettre moulée s.v.p)
d'automne 2019 qui aura lieu les 18-19-20 octobre 2019.

- J'accepte la participation de mon enfant à l'activité**
- Je refuse la participation de mon enfant à l'activité

Les cadets(tes) devront avoir en leur possession toute la médication prescrite. De plus, ils devront nous remettre cette note comprenant les restrictions fonctionnelles qui peuvent l'empêcher de prendre part à des exercices exténuants et difficiles physiquement.

- Mon enfant n'a aucune limitation.
- Mon enfant ne peut faire (Spécifiez s.v.p.)

- Mon enfant ne prend aucune médication.
- Mon enfant doit prendre des médicaments et ce ____ fois par jour.

De plus, il (elle) est allergique à certains médicaments ou aliments (précisez).

Signature du parent : _____

Date : ____/____/____ Téléphone durant la fin de semaine : _____

N.B. LES CADETS DEVRONT AVOIR EN LEUR POSSESSION CETTE SECTION, DUMENT REMPLIE, LORS DU DÉPART/ARRIVÉ.

Les cadets devront avoir ce matériel pour profiter pleinement de l'exercice. Ce matériel est essentiel et le fait de ne pas avoir l'équivalent ferait en sorte que le cadet ne pourra participer à l'exercice.

LISTE DE MATÉRIEL INDIVIDUEL DU CADET (OBLIGATOIRE)

- Carte d'assurance-maladie (obligatoire)**
- Feuille de limitation signée par les parents (obligatoire)**
- 1 sac à dos (pour effets personnels)
- 2 paires de gants chauds ou mitaines
- 1 tuque
- 1 foulard ou cache-cou
- 1 paire de bottes chaudes
- 1 manteau chaud (hiver de préférence)
- 1 imperméable
- 2 chandails chauds
- 2 paires de pantalon (éviter les « jeans » autant que possible)
- 3 paires de sous-vêtements
- 4 paires de bas de laine minimum
- 4 paires de bas de coton minimum
- Sous-vêtement chaud (combine)
- 1 gourde
- Trousse d'hygiène personnelle (brosse à dent, savon, serviette-débarbouillettes)
- Papier et crayon
- Sac de plastique (vêtements utilisés)
- Serviettes sanitaires (pour le personnel féminin)
- Médicaments : Épipen, pompes pour asthme et autres médicaments (quantité nécessaire seulement et **bien identifié**)

LISTE DE MATÉRIEL INDIVIDUEL DU CADET (FACULTATIF)

1. Sifflet
2. Lampe de poche
3. Couteau de poche avec système de blocage (lame de 4 pouces max.) **Niveau 3 et + seulement**

***ARTICLES INTERDITS :

Allumettes, briquet, cigarettes, alcool, bijoux, **MP3/Ipod/Cellulaire**, hache ou hachette, couteau du genre « Rambo », nourriture, produits en aérosol de type « AXE »

Nous ne sommes pas responsables du bris d'objet personnel ainsi que de la perte ou du vol de ceux-ci.